



**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**UNE PREMIÈRE DANS LANAUDIÈRE :  
FORMATION « INVESTIR DANS UN PAYSAGE DE QUALITÉ »**

Sainte-Julienne, le 5 mai 2016- L'organisme Paysages estriens, en collaboration avec la MRC de Montcalm et la ville de Mascouche, a présenté ce matin la formation « Investir dans un paysage de qualité » une première dans Lanaudière. Cette formation était destinée aux élus municipaux, aux gestionnaires du développement économique et touristique des municipalités et des MRC de Lanaudière, ainsi qu'aux professionnels de l'aménagement. Plus de vingt personnes de quatre MRC de la région ont pris part à la formation.

La région de Lanaudière occupe une place privilégiée au Québec à titre de destination touristique. Son histoire, sa culture, son riche patrimoine bâti, sa villégiature, ses montagnes et ses panoramas pittoresques font de ce coin de pays un milieu incontournable. La présence de ces atouts n'est pas étrangère au fait que Lanaudière soit devenue une destination de plus en plus populaire. Or, en raison de la forte croissance démographique que connaît la région, ses paysages subissent de plus en plus de pression. Les efforts de responsabilisation et de sensibilisation deviennent donc une préoccupation autant municipale, qu'individuelle.

Les municipalités ont-elles un rôle à jouer dans la mise en valeur des paysages? Comment une MRC ou une municipalité peut se faire le promoteur de paysages de grande qualité? Est-il payant d'investir dans leur mise en valeur? Autant de questions qui ont été abordées lors de cet avant-midi.

Madame Danielle H. Allard, préfète de la MRC de Montcalm a souhaité la bienvenue en rappelant que « plusieurs régions du Québec ont intégré depuis des années les paysages dans leurs différents outils de développement. Elle souhaite que Lanaudière puisse s'inspirer de toutes ces expériences. Elle a ajouté que « le paysage, en plus d'agrémenter nos vies, constitue une valeur identitaire et économique qu'il faut mettre en valeur».

Monsieur Guillaume Tremblay, maire de Mascouche, a renchéri en déclarant : « Il est essentiel d'assurer la mise en valeur et la protection de notre patrimoine paysager et ce, au plus grand bénéfice de nos concitoyens qui à qui profite un cadre verdoyant. Comme administration publique, nous avons la responsabilité de contribuer à maintenir un paysage distinctif en harmonie avec les milieux naturels existants et nos parcs urbains.», souligne M. Tremblay.

## À propos de Paysages estriens

Créé en 2001, la mission de Paysages estriens est de sensibiliser les intervenants du milieu à la mise en valeur du patrimoine paysager, tant en milieu urbain que rural. L'organisme travaille aussi à promouvoir, par la mise en place de services, d'outils et de formation, la valeur centrale du paysage dans toutes les interventions d'aménagement du territoire. L'organisme a publié en 2010, l'outil novateur *Paysages du Québec : manuel de bonnes pratiques*, distribué à l'ensemble des municipalités et MRC du Québec.

-30-

Source et information  
Mme Marie-Claude Robert  
Coordination de la formation  
Paysages estriens  
514 522-3955